

**Henri PLAGNOL**

*Val-de-Marne (1<sup>ère</sup> circonscription)  
Union pour un Mouvement Populaire*

Élu le 17 juin 2007

Adhère au groupe de l'Union pour un Mouvement Populaire [J.O. du 27 juin 2007]

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires étrangères [J.O. du 28 juin 2007]

Représentant de la délégation de l'Assemblée nationale à l'Assemblée parlementaire de l'OSCE [J.O. du 19 juillet 2007]

Rapporteur du projet de loi autorisant la ratification de l'accord sur l'application de l'article 65 de la convention sur la délivrance de brevets européens (n° 151) [12 septembre 2007]

**DÉPÔT**

Rapport déposé au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi autorisant la ratification de l'accord sur l'application de l'article 65 de la convention sur la délivrance de brevets européens (n° 151) [19 septembre 2007] (n° 174)

**INTERVENTIONS EN SÉANCE PUBLIQUE**

*QUESTION AU GOUVERNEMENT*

Etat. Organisation. Modernisation [9 avril 2008] (p. 1455)

*QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT*

n° 36, posée le 4 décembre 2007. Transports urbains. Transval de Marne (J.O. Questions p. 7537). Appelée le 4 décembre 2007. Prolongement de la ligne, tracé (p. 4889)

n° 269, posée le 13 mai 2008. Sécurité sociale. Organisation (J.O. Questions p. 3893). Suppléé par M. Guy Malherbe. Appelée le 13 mai 2008. Centres d'accueil, Val-de-Marne (p. 2004)

*DÉBATS*

**Projet de loi n° 151 autorisant la ratification de l'accord sur l'application de l'article 65 de la convention sur la délivrance de brevets européens**

Rapporteur de la commission des affaires étrangères

PREMIÈRE LECTURE

**Avant la discussion de l'article unique [26 septembre 2007] (p. 2393)**

Son intervention (p. 2400)

Intervient sur la question préalable opposée par M. Nicolas Dupont-Aignan (p. 2410)

Intervient sur la motion d'ajournement soutenue par M. Jacques Myard (p. 2428)

*Thèmes :*

Entreprises : petites et moyennes entreprises (p. 2401)

Langue française : défense (p. 2400 et s., 2410, 2428 et s.)

Politiques communautaires : normes européennes : brevets (p. 2400 et s.)

Propriété intellectuelle : brevets (p. 2400 et s., 2429 et s.)